

PARTIE 6

PAYSAGES ET PATRIMOINES

*LES ENJEUX EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DES
PAYSAGES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL*

Table des matières

1.	4 entités paysagères	4
1.1.	Le plateau de l'Ardenne	5
1.1.1.	<i>Ses caractéristiques paysagères.....</i>	5
1.1.2.	<i>Sa géologie</i>	7
1.1.3.	<i>Son patrimoine et son potentiel économique et touristique.....</i>	7
1.2.	La Dépression pré-ardennaise	9
1.2.1.	<i>Ses caractéristiques paysagères.....</i>	9
1.2.2.	<i>Sa géologie</i>	10
1.2.3.	<i>Son patrimoine et son potentiel touristique.....</i>	10
1.3.	Les Crêtes pré-ardennaise ou Crêtes centrales	11
1.3.1.	<i>Ses caractéristiques paysagères.....</i>	11
1.3.2.	<i>Sa géologie</i>	12
1.3.3.	<i>Son patrimoine architectural et son potentiel touristique</i>	12
1.4.	La Thiérache	13
1.4.1.	<i>Ses caractéristiques paysagères.....</i>	13
1.4.2.	<i>La géologie</i>	14
1.4.3.	<i>Son patrimoine et son potentiel touristique.....</i>	15
2.	Patrimoine & Culture, vecteur d'identité du territoire	16
2.1.	La grande richesse d'un patrimoine à la fois urbain et rural	16
2.1.1.	<i>Un patrimoine historique d'envergure internationale centré sur les 2 villes majeures</i>	16
2.1.2.	<i>Un patrimoine industriel encore peu exploité.....</i>	17
2.1.3.	<i>Un patrimoine exceptionnel de châteaux et de maisons fortes.....</i>	17
2.1.4.	<i>Le patrimoine religieux de forme très variée et les églises fortifiées.....</i>	19
2.1.5.	<i>Un patrimoine militaire et mémoriel de dimension majeure.....</i>	19
2.1.6.	<i>Un patrimoine rural et vernaculaire, lié à l'identité et à l'histoire des villages</i>	20
2.1.7.	<i>La présence d'un patrimoine moderne tourné vers l'avenir</i>	20
2.1.8.	<i>Le patrimoine naturel et les jardins remarquables en ville</i>	21
2.1.9.	<i>Un patrimoine fluvial important</i>	22
2.2.	Le patrimoine protégé ou labellisé : un patrimoine reconnu et bien réparti sur le territoire	22
	<i>Un large éventail d'édifices et de sites protégés.....</i>	23
2.3.	Les sites de patrimoine remarquable : une protection du patrimoine architectural et urbain	24
2.4.	Lancement de la démarche de candidature à l'inscription au patrimoine mondial du patrimoine fortifié nord-ardennais.....	26

1. 4 ENTITES PAYSAGERES

Une variété et une richesse de paysages

Le territoire Ardennais présente une grande diversité et une grande richesse de paysages, parfois contrastés. Cependant ils ne sont pas toujours valorisés, connus et reconnus.

Ces paysages constituant de fait le socle de l'aménagement passé et à venir du territoire, façonnés par l'influence entropique et tournés vers l'avenir, leur perception et leur appréciation se matérialisent concrètement dans le quotidien, aussi bien pour les habitants des lieux que pour ceux qui les découvrent.

Cette analyse vise à **qualifier les paysages, mesurer leurs atouts et leurs sensibilités** dans le but d'objectiver et de caractériser le cadre de vie offert aux habitants, support de développement tourisme ou économique en général.

Si à travers les paysages, ce sont des enjeux sociaux (cadre de vie, traitement des entrées de villes) et économiques (tourisme, entreprise) qui se jouent, les enjeux culturel et patrimonial restent prégnants. **Intervenir sur le paysage, c'est donc s'inscrire dans le temps et dans l'histoire.**

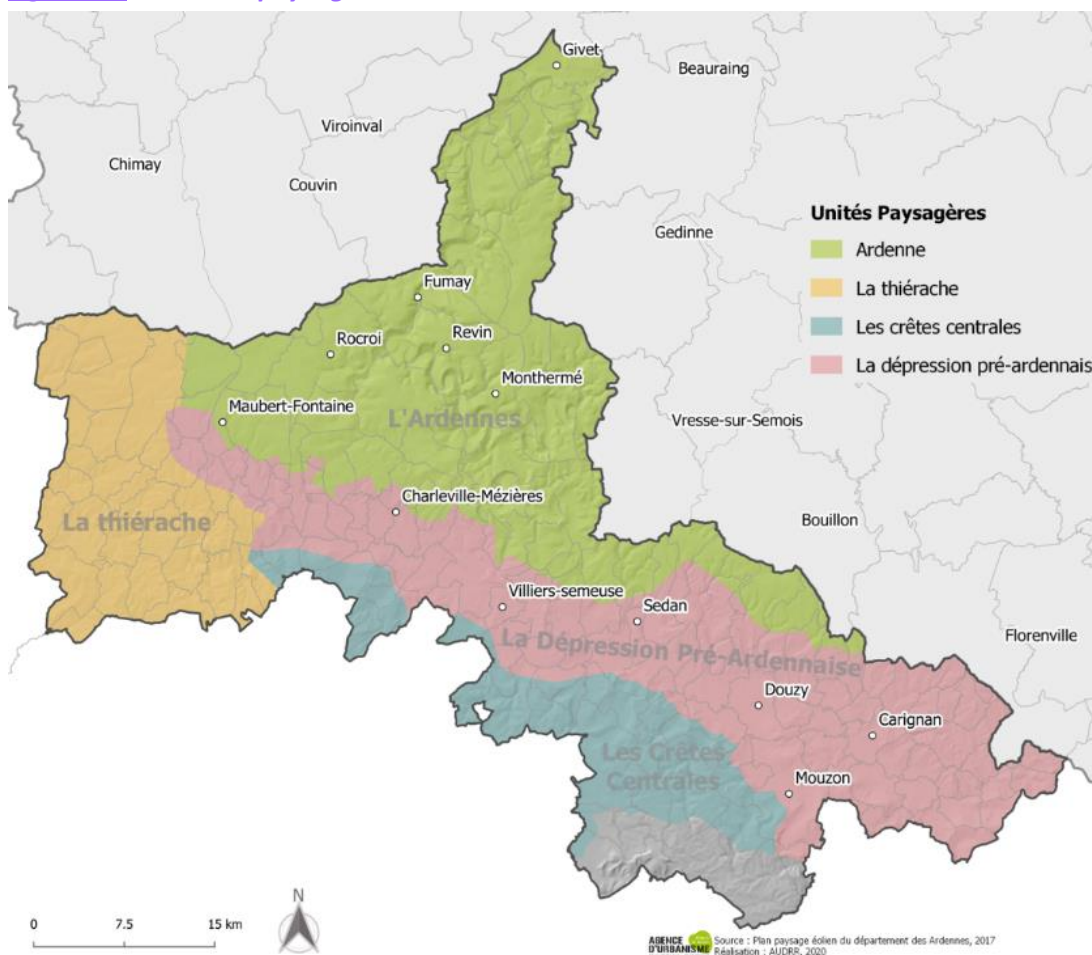
L'approche ici utilisée n'a donc pas vocation à se substituer aux approches locales réalisées par les collectivités, notamment dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques locales d'urbanisme et n'a en aucun cas vocation à se substituer ou à compléter les objectifs ou orientations du Projet d'Aménagement Stratégique ou du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Les paysages des Ardennes se répartissent et se différencient en 8 unités paysagères. Le SCoT Nord Ardennes est composé de 4 d'entre elles :

- **Le plateau de l'Ardenne** et ses milieux naturels à préserver,
- **La dépression pré-ardennaise** où la place de l'eau est prépondérante,
- **Les crêtes pré-ardennaise**, entre prairies, parcelles cultivées et collines boisées à valoriser.
- **La Thiérache** et ses paysages bucoliques avec des vallons pâturés et arborés.

L'identification et l'analyse de ces unités paysagères permet de comprendre la diversité et la richesse des atouts que possède le territoire.

Figure 6.1 Les unités paysagère du SCoT



1.1. Le plateau de l'Ardenne

1.1.1. Ses caractéristiques paysagères

Un paysage au caractère montagneux

Cette entité paysagère est marquée par le passage de la Meuse, la Semoy et la vallée des vieilles Forges. L'Ardenne est certes un plateau, mais elle est profondément entaillée par ces cours d'eau, qui y dessinent des boucles serrées, façonnent le paysage et concentrent activités et habitat. Les deux rivières forment ainsi les accidents topographiques les plus spectaculaires et les plus célèbres du département.

Figure 6.2 Coupe topographique du Plateau de l'Ardenne (AUDRR 2020)



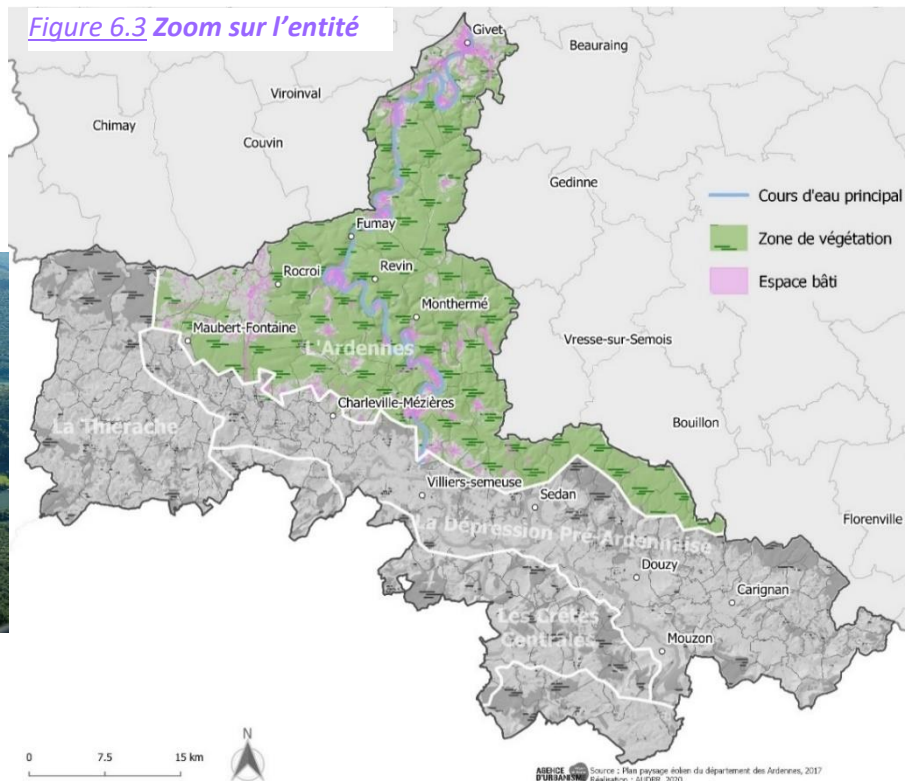
Ces paysages se distinguent aussi par la présence dominante de la **forêt**. Elle couvre **70 % du plateau de l'Ardenne** (67 000 ha sur les 99 000 du massif) et donne des impressions de hauteur et de caractère montagneux dont le sommet le plus élevé atteint 500 m.

La forte présence de la forêt rend précieuse les quelques ouvertures sur le plateau. En effet, **ces ouvertures sur le paysage ardennais sont importantes mais parfois menacées par l'urbanisation, la progression de la forêt et le recul du pâturage**.

Cette entité paysagère revêt un caractère singulier, qui repose sur les séquences de façades fluviales orientées vers l'eau le long des bords de Meuse et de la Semoy dans les villes et les villages traversés, comme à Monthermé, Revin, Haybes ou encore Fumay.



Figure 6.4 Méandre de Meuse à Monthermé (source Audrr)



Les constats et les risques propres à cette entité

Une éventuelle « faiblesse » de cette entité paysagère se trouve être le **manque d'espaces de respiration**. En effet l'urbanisation, les implantations de bâtis et d'infrastructures se succèdent à un rythme serré au point que les espaces de respiration qui les séparent deviennent des sites à enjeux particuliers.

Il existe aussi **de moins en moins d'ouvertures** sur les plateaux menacés par l'enrésinement, la régression des pâturages et le drainage. Ces espaces ouverts sont essentiels à l'équilibre du paysage de ces vallées. Ils permettent de

faire rentrer la lumière et sont les seuls espaces de respiration qui séparent les villes les unes des autres. De plus ils permettent de maintenir une bonne lecture et une bonne découverte du fond de vallée.

Les points de vue ne sont pas toujours mis en valeur ou aménagés et sont parfois obstrués, ce qui n'est pas le cas sur la plaine de Givet qui présente des ouvertures intéressantes et mises en valeur.



Figure 6.5 Point de vue sur Révin (source France-voyage.com)



Figure 6.6 Point de vue sur Givet, depuis le fort de Charlemont (auteur martial08)



Figure 6.7 Point de vue de la Roche aux 7 heures sur Monthermé (auteur Mireille Grumberg)

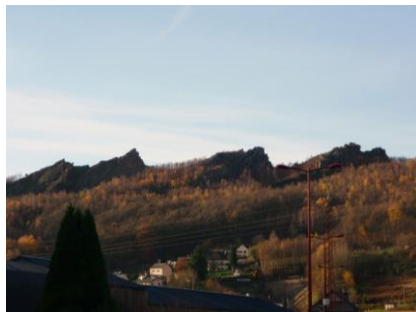


Figure 6.8 Point de vue sur les 4 fils Aymon à Bogny-sur-Meuse (source tourismeardennes.canalblog.com)



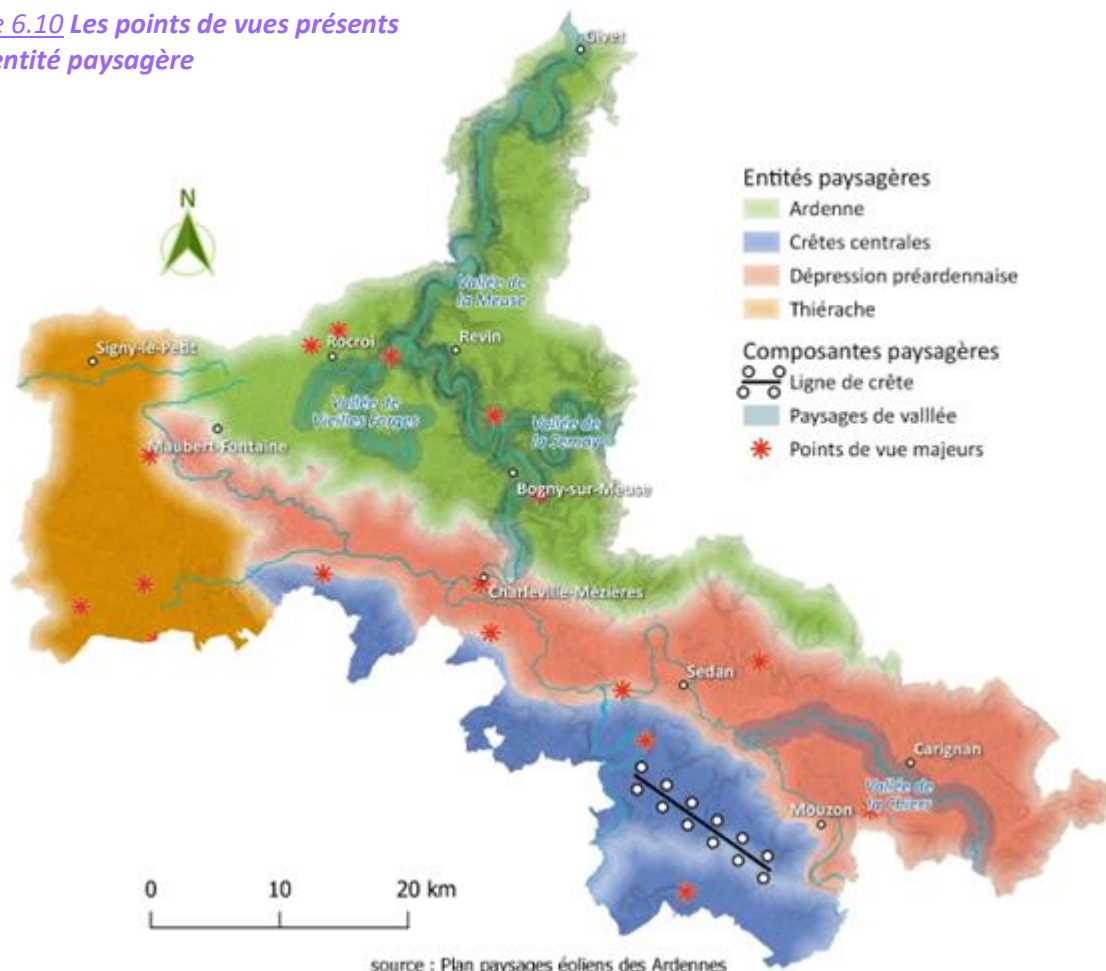
Figure 6.9 Point de vue de l'Hermitage vers Monthermé et son cheval de métal (auteur David Truillard)

Par la présence des cours d'eau, des reliefs et des forêts importants, les points de vue caractérisent cette entité paysagère. Le point de vue les 4 fils d'Aymon à Bogny-sur-Meuse, le point de vue de l'Ermitage à Margut, ont acquis une renommée importante, il bénéficie d'un accès sécurisé, d'un stationnement le long de la route, d'un escalier en bois menant à un espace en hauteur central ouvrant une vue grandiose. Le point de vue peut être embellit par une oeuvre sculptée comme celle de Chevalier Dardennor, en métal, de l'artiste Eric Slezziak qui permet de renforcer l'attractivité touristique. Ce type d'aménagement pourrait être une des références utiles pour traiter, aménager et valoriser les autres points de vue panoramiques ouverts sur les vallées et les villes. Enfin, la présence du tourisme transfrontalier est un atout pour cette entité paysagère.

Des enjeux spécifiques et des perspectives

Ce paysage offre des impressions de hauteur, voire de montagne avec **des points de vue panoramiques importants** qui multiplient la découverte des paysages et renforcent l'attrait touristique. Ce sont des vitrines du territoire mais elles ne sont pas toujours mises en valeur et même parfois menacées. En complément, l'entité présente un enjeu d'intégration et de mise en valeur des façades urbaines des bords de Meuse, de la Semoy et de l'ensemble du patrimoine bâti fluvial. Ces façades permettraient d'embellir le cadre de vie des habitants et de favoriser les pratiques touristiques.

Figure 6.10 Les points de vues présents sur l'entité paysagère



À l'évidence, la présence de la forêt et de sa biodiversité est également un atout non seulement pour le cadre de vie, mais également comme potentiel de développement économique, à la fois par sa fréquentation locale et touristique, mais également à travers la filière bois (Cf. partie 2 du diagnostic sur « l'économie »).

Enfin la présence d'un **tourisme transfrontalier** avec notamment la commune de Bouillon constitue un autre atout. Certaines de ces communes sont de véritables exemples car elles ont réussi à se servir du paysage comme potentiel touristique.

1.1.2. Sa géologie

Le massif primaire des Ardennes occupe le nord du territoire et concerne donc le plateau des Ardennes. Surélevé par orogénèse (mécanisme de formation des montagnes), ce dernier est constitué de dépôts sédimentaires du Cambrien et du Dévono-Carbonifère. La mer y a déposé des sédiments ayant évolué vers des schistes (zone des ardoises de Fumay, de Rimogne et de Monthermé) et des quartzites dominants des ravins abrupts. Quant aux terrains dévoniens ils reposent sur les dépôts Cambrien et sont pour l'essentiel constitués de poudingues, de schistes et de puissantes assises de grès sauf dans la région de Givet où apparaissent des calcaires récifaux. Ces matériaux se sont retrouvés dans l'histoire de ce territoire, à travers l'activité économique, dans les constructions et aujourd'hui se racontent dans les musées au gré des promenades touristiques.

Cette entité est profondément marquée par la présence de l'eau, dans son histoire comme dans le présent. Elle a façonné les paysages, est source de biodiversité et contribue à l'économie locale via l'activité touristique.

1.1.3. Son patrimoine et son potentiel économique et touristique

Une grande richesse patrimoniale liée à l'industrie

Ponctué de villages de vallées et de plaines, le paysage se compose d'infrastructures, de bourgs et d'activités essentiellement industrielles. En effet, Givet est l'un des pôles les plus importants en termes de patrimoine industriel sur le territoire du Scot Nord. Fumay, caractérisé par l'extraction de l'ardoise et la métallurgie, Revin par la cité ouvrière Paris-Campagne, constituent également des pôles significatifs de patrimoine industriel.

Un patrimoine bâti singulier qui impact le paysage urbain

Le plateau de l'Ardenne présente aussi de nombreux châteaux (8 inscrits ou classés), du patrimoine militaire (citadelle de Rocroi encerclée par une enceinte forestière, le fort de Charlemont, les fortifications et le manège militaire à Givet...), du patrimoine vernaculaire (dont les maisons à pans de bois, et l'habitat de censes fragilisé à Rocroi). Le patrimoine religieux diversifié et en nombre y tient également une place conséquente (abbaye de Laval Dieu de Monthermé, les couvents de Givet, les 3 chapelles de Fumay, l'église dominicaine de Revin...)

Ce patrimoine de caractère singulier revêt une importance majeure, car il caractérise le tissu urbain et le grand paysage.



Figure 6.11 Cité paris-campagne de Revin (auteur Adri08)



Figure 6.12 Centre historique de Givet et ses fortifications (source tourisme-champagne-ardenne.com)



Figure 6.13 Fortifications de Rocroi (source AUDRR)

Une identité forte liée à l'essence des pierres locales

Présents dans les tissus bâtis anciens en milieu rural et urbain, les murs de schistes, de pierre râpeux ou feuilletés, gréseux ou calcaire s'accordent avec le paysage et ses tonalités. Le bâti et le paysage forme un seul ensemble, constituant l'une des identités du territoire. La pointe Nord se caractérise par l'utilisation du calcaire bleu de Givet, du schiste (ardoisière de Fumay), du quartzite et de la brique, les maisons bourgeoises et les églises avec de la pierre plus noble, le calcaire jaune.

Un fort potentiel touristique à intégrer

Le plateau de l'Ardenne est occupé par le Parc Naturel Régional. Ainsi, il assure le développement d'un tourisme responsable grâce notamment à ses labels (la marque valeur et Géoparc en projet). Il participe à l'attractivité du territoire à travers des projets liés à l'écotourisme et aux activités liées au géotourisme. Ces concepts valorisent un tourisme qui préserve et met en lumière le caractère géographique d'un lieu : son environnement, son patrimoine, sa beauté, sa culture et le bien-être de ses résidents. Rendu possible par la présence de nombreux sites naturels présents sur le territoire, notamment Les 4 fils Aymon à Bogny-sur-Meuse, les Dames de Meuse à Laifour ou encore la réserve du Mont d'Hairs à Givet. Deux axes majeurs de la Charte du PNR des Ardennes se retrouvent dans ce projet : optimiser l'association entre connaissance et valorisation.

Enfin, le PNR participe à des actions favorisant le développement de projets touristiques transfrontaliers tels que des circuits inscrits dans un portefeuille de projets « Ardenne Attractivité » soutenant ainsi un tourisme d'itinérance et vert. Le territoire se distingue au travers la diversité de ses sentiers, pour exemple celui de Falière à Revin et des sites naturels d'escalades tel que Roc-la-Tour à Monthermé.

À noter que la plaine de Givet représente une transition entre la France et la Belgique importante à prendre en compte dans l'analyse des paysages et de leurs potentialités, notamment en matière de tourisme.

Des enjeux spécifiques et des perspectives

La valorisation du tissu bâti historique, étroitement imbriqué au patrimoine industriel, notamment à Givet et à Revin, est favorable à la mise en scène d'activité industrielle dans la ville et à l'attractivité de l'entité.

Le maintien et la restauration des murs de pierre locale (calcaire de Givet, schistes de différentes teintes, grès...) comme la valorisation du patrimoine vernaculaire (lavoir, habitat de censes et en pans de bois et torchis ...) et des grands sites militaires (Rocroi...), participent également à la préservation de l'identité locale de l'entité. De même, l'utilisation des diverses pierres locales et du bois pour les aménagements futurs et les constructions contemporaines contribueraient au renforcement des caractéristiques de l'entité.

Celle-ci bénéficie également de la requalification des espaces publics en cœur des villages, visant à valoriser le patrimoine identitaire, améliorer le cadre de vie des habitants et accroître les pratiques touristiques.

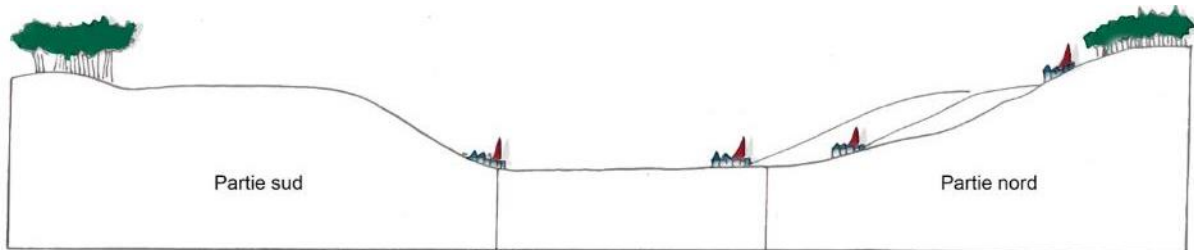
1.2. La Dépression pré-ardennaise

1.2.1. Ses caractéristiques paysagères

Un espace de transition aux nombreuses ambiances

La dépression pré-ardennaise est un paysage très lisible. Cette entité paysagère se caractérise par **un long couloir de 70 km de vallées qui coupe le département d'Est en Ouest**, cadrée au Nord par le massif de l'Ardenne et par les crêtes au Sud. Il s'agit donc d'un espace de transition entre deux ensembles géologiques.

Figure 6.14 Coupe topographique de la dépression pré-ardennaise (AUDRR 2020)



Ces vallées sont drainées par 3 cours d'eau : La Chiers à l'Est, La Sormonne à l'ouest et La Meuse au centre. L'eau est donc un élément important et structurant dans ce paysage. Les vallées reliées à ces trois cours d'eau composent des paysages intimes de prairies inondables et des paysages de fleuves urbains. **Il règne donc différentes ambiances paysagères tout au long de ce couloir.**

Figure 6.15 Zoom sur l'entité

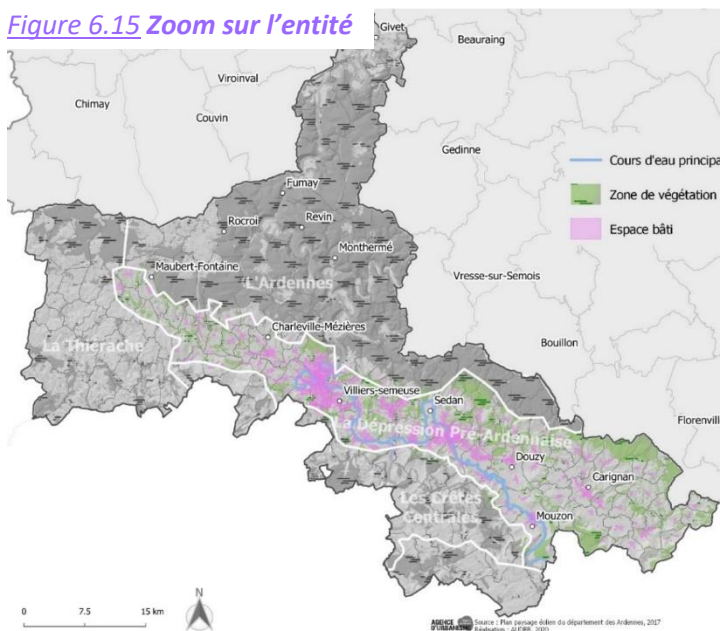


Figure 6.16 Charleville-Mézières (source explore-grandest.com)

Les constats et les risques propres à cette entité

Le développement urbain sur l'entité est susceptible de modifier la composition et la qualité des paysages locaux. En effet, le caractère spécifique de l'entité, **composé d'espaces urbains imbriqués avec des espaces ruraux**, rend la nature particulièrement accessible aux habitants des villes et les aménités des villes à disposition aisée des habitants des secteurs plus ruraux. Un lien direct et précieux entre l'urbain et le rural que l'étalement urbain pourrait éventuellement mettre à mal. Certaines perspectives vers le paysage et les espaces naturels étant déjà obstruées. Concernant la thématique de l'eau, certains bords de Meuse restent confidentiels et peu accessibles. Aussi, **la présence de l'eau** dans les communes les plus urbaines comme Charleville-Mézières et Sedan pourrait **être mise en valeur et plus aménagée**, de même que les points de vue de la vallée de la Chiers, au fort potentiel.

Des pistes de réflexion

Le long couloir drainé par la Sormonne, la Meuse et la Chiers au pied du massif Ardennais étant appelé à recevoir une partie de la dynamiques démographique et économique à venir, quelques pistes de réflexions peuvent l'accompagner :

- La mise en valeur de vues dominantes sur l'urbain (vallées) et dans la vallée de la Chiers ;

- À l'intérieur des villes, des perspectives urbaines sur l'espace naturel ;
- Des relations et des liaisons douces entre villes et espaces naturels ;
- L'aménagement des bords de l'eau et leur signalisation, la restauration du patrimoine traditionnel et la valorisation des façades urbaines fluviales ;
- Imbriquer le développement avec la qualité de vie.

1.2.2. Sa géologie

Point de rencontre entre le Massif ardennais et le Bassin parisien, la dépression pré-ardennaise représente un vaste couloir de vallées. Le Lias (formation jurassique) suit la direction de cette vallée et est composé de marnes et de calcaires marneux. Le plateau de Rocroi repose sur un socle primaire gréseux et schisteux, et appartient aux étages du Devillien et Revinien du système Cambrien. Ce socle primaire aplani est recouvert par des formations superficielles meubles donnant naissance à des marécages nommés "rièzes".

1.2.3. Son patrimoine et son potentiel touristique

La présence des deux pôles métropolitains patrimoniaux

Cette entité paysagère est marquée par la présence de deux grandes villes : Sedan et Charleville-Mézières, qui accueillent l'essentiel de la population et du développement urbain du territoire Ardennais. Elles constituent les deux pôles métropolitains de concentration patrimoniale du territoire. En effet, le patrimoine bâti, très varié dans ses composantes, se concentre essentiellement à Charleville-Mézières avec ses 62 édifices classés ou inscrits, dont la place Ducale, et à Sedan avec son Château fort de Sedan et ses 10 autres édifices protégés qui témoignent d'un fort potentiel touristique.

On souligne un autre atout pour ces deux pôles, l'organisation de manière biannuelle et annuelle des événements de grande ampleur tels que le festival des marionnettes, le cabaret vert à Charleville-Mézières et le festival médiéval à Sedan.

On retrouve également au cœur de cette entité paysagère, la présence de lacs et d'étangs offrant des alternatives dans l'offre touristique notamment grâce à l'axe fluvial (la Meuse) qui la traverse.

Ainsi, l'axe Maubert-Fontaine – Charleville-Mézières – Sedan – Carignan détient le plus de bases de loisirs qui rendent attractive cette entité paysagère grâce à ses équipements en activités nautiques et terrestres et en hébergement de plein air favorisant ainsi un tourisme d'itinérance douce (la Meuse se jouxtant à la Voie verte). Pour l'illustrer, la base de loisirs à Douzy équipée d'activités nautiques et terrestres permettant d'exercer diverses activités telles que du pédalo, du canoë ou du paddle board.

La diversité du patrimoine bâti

De même, Mouzon et ses bords de Meuse offrent un patrimoine emblématique avec son abbaye, un patrimoine urbain et architectural cohérent, homogène bien mis en valeur (6 monuments historiques classés ou inscrits). L'une des activités marquantes repose sur sa vocation industrielle, attachée au feutre avec son musée dédié.

Le patrimoine vernaculaire, religieux, les châteaux et le patrimoine historique utilisent le grès (arkose) et surtout le calcaire jaune de « Dom-le-Mesnil », parfois associé à de la brique, de Carignan jusqu'à Charleville-Mézières, Sedan et Rimogne à l'ouest.

De même, le patrimoine industriel en nombre conséquent est bien réparti sur l'ensemble de l'entité paysagère.

L'importance du patrimoine militaire

Le patrimoine militaire, sous diverses formes, y est riche grâce aux hauteurs de la dépression pré-ardennaise, qui assurent un positionnement et des vues stratégiques depuis le fort de Villy-la-Ferté formant la limite Nord de la ligne Maginot, et le site de Noyers-Pont-Maugis au-dessus de Sedan.

Intimement lié à l'histoire du territoire, le patrimoine militaire joue un rôle majeur dans le paysage. Ils participent à la définition de l'identité du territoire avec la présence d'édifices emblématiques à Sedan (château, porte mémorielle allemande), à la Ferté-sur-Chiers, à Carignan (ouvrage d'infanterie), à Villers-Semeuse (fort des Ayvelles) ainsi que dans tous les villages. Plusieurs sites de mémoire sont d'ailleurs en cours d'inscription à l'Unesco.



Figure 6.17 Mouzon, cité de caractère (auteur Fred Laurès)

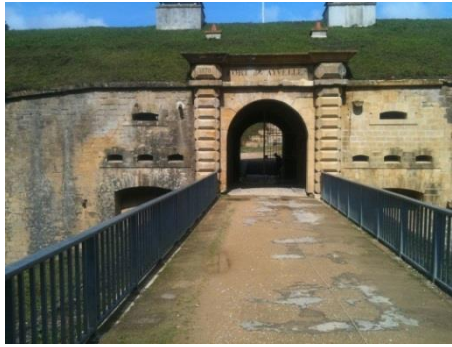


Figure 6.18 Fort des Ayvelles (auteur Henri Davel)



Figure 6.19 Château de Montvillers, Bazeilles (auteur G. Garitan)

Des enjeux spécifiques et des perspectives

La présence du patrimoine historique des villes et du patrimoine vernaculaire des villages, en pierre calcaire jaune de Dom-le-Mesnil et en grès, sont un marqueur fort de l'identité architecturale de cette entité, tout comme le patrimoine militaire imbriqué au paysage, dont le potentiel de développement touristique dépend notamment de sa valorisation et de son accessibilité.

Les espaces publics, formant un écrin autour du patrimoine dans les villages, disposent d'un potentiel d'embellissement qui améliorerait le cadre de vie des habitants et encouragerait leur découverte touristique. Dans ce cadre, il peut être envisagé de créer de nouveaux points d'attractivité touristiques, formant un maillage plus large du territoire, en lien avec le transfrontalier. Ces nouvelles attractivités touristiques permettraient ainsi notamment de renforcer l'axe Nord-Sud patrimonial traversant le territoire du SCoT (Cf. chapitre « patrimoine » de cette partie du diagnostic). La valorisation des fortifications en lien avec les autres entités constitue également un enjeu fort pour le territoire.

1.3. Les Crêtes pré-ardennaise ou Crêtes centrales

1.3.1. Ses caractéristiques paysagères

Un point de contact entre paysages

Cette entité paysagère coupe le territoire Ardennais en deux, mais elle est surtout le point de contact avec différentes unités paysagères comme la Thiérache à l'ouest, la Champagne au sud, la Dépression pré-ardennaise au Nord et l'Argonne à l'Est.

Figure 6.20 Coupe topographique des crêtes pré-ardennaises (AUDRR 2020)



On y trouve un continuum de crêtes qui suivent la dépression pré-ardennaise. Cette entité se caractérise par des reliefs accidentés formant des grandes collines boisées mêlant des prairies de pâturages et des parcelles cultivées. Les villages sont implantés dans les replis de ces crêtes. Plus précisément, on distingue deux types de crêtes : au sud la crête de Poix et au nord les crêtes Bajociennes.

Figure 6.21 Zoom sur l'entité

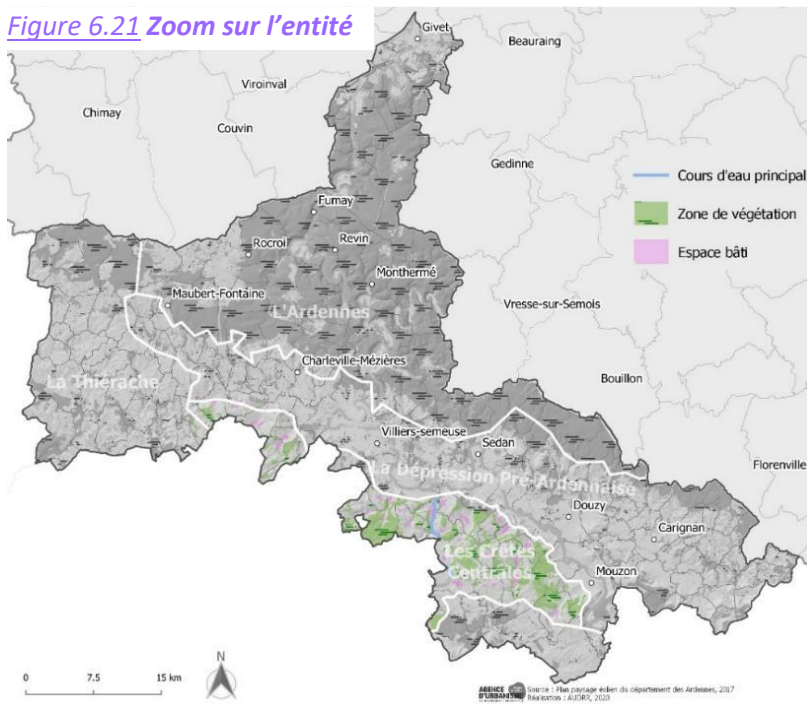


Figure 6.22 Crête d'Omont dont la pente douce dessine un balcon (auteur François Goglines)

Les crêtes Bajociennes s'allongent au-dessus de la dépression pré-ardennaise. Elles dominent notamment la vallée de la Chiers et la vallée de la Meuse, ouvrant des vues lointaines dominantes sur la dépression cadrée à l'horizon par les pentes forestières du massif Ardennais. Ces hauteurs sont occupées par des forêts. L'ensemble de ces crêtes ressemblent à une succession de collines étirées en linéaires, créant un effet de balcon.

Enfin, des rivières viennent interrompre ce déroulé et le découper en morceaux pour alimenter les eaux de la dépression pré-ardennaise.

Un diagnostic plus précis et détaillé permettrait d'identifier les points de vue vers les balcons paysagers, les micro-sites liés au festonnage de la crête, les divers accès et modes de déplacement, un lien possible entre les sites d'intérêt.

Les constats, les risques les enjeux propres à cette entité

Les crêtes bajociennes constituent un balcon linéaire important et imposant vers les vallées de la Chiers et de la Meuse. **Si la mise en scène de cette composante paysagère paraît souhaitable** au vu de la faible présence d'aménagements, du manque d'accessibilité et de signalisation en général, **la préservation du caractère et de la typicité de cet ensemble paysager apparaît justifiée au préalable**. En effet, les points de vue offrant une vue dégagée et panoramique sur cette particularité paysagère et sur les vallées environnantes sont autant d'atouts pour le développement de l'offre touristique, l'attractivité du secteur et la qualité de vie offerte aux habitants.

Ainsi, un travail sur l'identification des points de vue donnant sur et à partir des balcons, les divers accès possibles, la signalétique, les aménagements de qualité et les liens à créer entre les points de vue peut ainsi permettre de valoriser ce paysage et de mieux le faire découvrir à ses habitants comme aux touristes.

1.3.2. Sa géologie

Les Crêtes centrales, tout comme une partie de la Thiérache, sont constituées de formations datant du Jurassique composées de calcaires oolithiques du Bajocien et du Bathonien. Ces couches sont fissurées et présentent des entonnoirs par lesquels disparaissent les eaux superficielles. Cette géologie a façonné les paysages actuels oscillant entre pentes douces et plus abruptes.

1.3.3. Son patrimoine architectural et son potentiel touristique

Les villages perchés, une identité paysagère forte

Cette entité paysagère présente de nombreux villages perchés aux sites remarquables, comme l'Echelle, Blombay, Cernion et Havys ainsi que Vaux-lès-Mouzon, village allongé sur la crête. Le patrimoine industriel y est moins important à l'exception d'une activité singulière, implantée dès le 16^e à Haraucourt, Angecourt et Raucourt-et-Flaba au fond du vallon de l'Ennemanne, travaillant encore le cuivre.

L'utilisation de la pierre blanche de Chémery

Le patrimoine manifeste se compose de nombreux châteaux, d'édifices religieux (telle que l'abbaye des Sept-Fontaines à Fagnon) et de patrimoine vernaculaire en pierre blanche de Chémery. Il présente un caractère villageois très homogène et cohérent des tissus bâtis.



Figure 6.23 Abbaye des Sept-Fontaines à Fagnon (auteur Henri Davel)



Figure 6.24 L'Echelle avec son château fort en calcaire jaune (auteur Jean-Michel Benoit, source imbenoit.fr)

Des parcours touristiques à valoriser

De la culture à la nature, cette entité offre des paysages remarquables, différents points de vue touristique permettent aux visiteurs de découvrir les vertes prairies et la forêt profonde où nous pouvons retrouver la plus ancienne chartreuse de France, la chartreuse du Mont-Dieu non loin du SCoT. Aussi, de la Sar à la Meuse en passant par le Canal des Ardennes, l'existence d'une offre fluvestre atypique mérite une attention particulière au développement d'un tourisme fluvestre. Un grand nombre d'itinéraires cyclables se situent à proximité de ces rivières et canaux, le tourisme à vélo est naturellement lié au tourisme fluvestre permet alors de connecter les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges. Une boucle à vélo nommée « Balade à vélo dans le Pays des Sources » comporte de nombreux points d'intérêt touristique notamment celui d'Elan avec sa Manse Abbatiale et son site abbatial.

Des enjeux spécifiques et des perspectives

La mise en valeur de la silhouette et des lisières bâties des villages perchés, qui bénéficient d'une forte visibilité depuis le grand paysage, constitue l'un des enjeux forts de cette entité.

De même, la valorisation du patrimoine vernaculaire et religieux en pierre blanche de Chémery permettrait de maintenir le caractère intrinsèque de ces villages remarquables. Ainsi, l'utilisation de cette pierre locale dans la requalification des espaces publics et dans les opérations futures représente un enjeu important de maintien de la cohérence urbaine originelle.

La création de liens avec l'Argonne à l'est, riche en lieux de mémoire, en qualité paysagère et en sites touristiques (lac de Bairon, parc Argonne Découverte...) permettrait également de soutenir le tourisme.

1.4. La Thiérache

1.4.1. Ses caractéristiques paysagères

Un paysage en mosaïque

Cette dernière entité paysagère apporte une autre ambiance et d'autres composantes paysagères. Il se dégage un caractère bucolique de la Thiérache avec des vallons pâturés, arborés. Cette entité est caractérisée par des paysages en mosaïque présentant des structures bocagères fragiles.

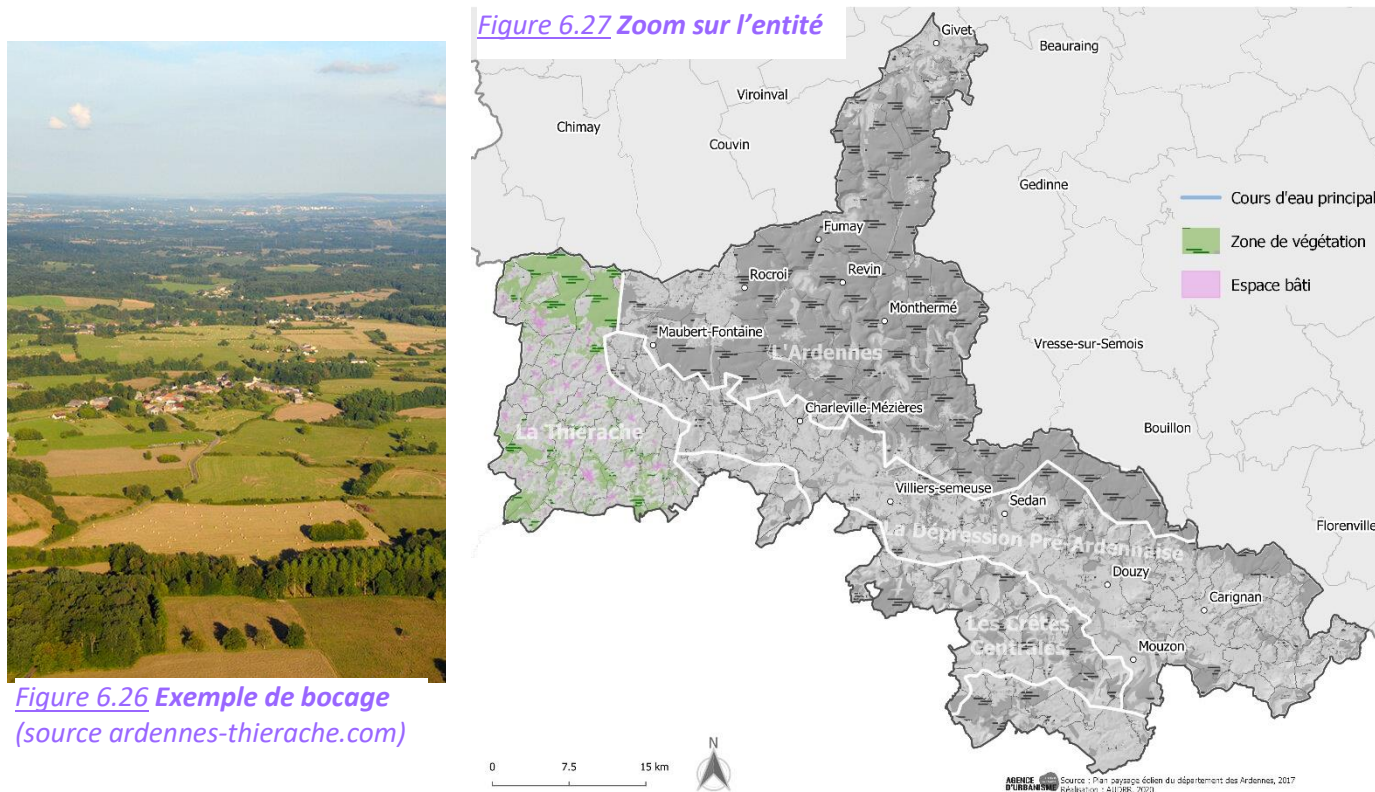
Figure 6.25 Coupe topographique de la Thiérache (AUDRR 2020)



Ce paysage est modelé par un réseau hydrographique dense (affluents du Thon, du Thin, de la Sormonne et du Gland) et présentant de **doux vallonnements**.

Au Nord-Est le plateau des Pothées s'élève et domine la vallée de la Sormonne.

Cette entité paysagère est souvent **comparée aux paysages de la Normandie** avec les bocages, les haies, les fruitiers et les vallonnements.



Les constats et les risques propres à cette entité

Ces paysages sont aujourd'hui en pleine mutation. L'évolution de l'activité agricole a engendré une simplification du paysage rural et donc au **recul des ceintures bocagères**.

Ce recul, et parfois même cette disparition de bocages change l'ambiance et le paysage entourant les villages, ce qui a notamment accru leur visibilité.

Des enjeux spécifiques et des perspectives

Etant au demeurant une préoccupation légitime de la Communauté de Commune Ardenne Thiérache, la préservation des bocages, de ses paysages ouverts et des sommets forestiers est un enjeu fort pour le SCOT parce qu'ils participent à la richesse et la diversité paysagère du territoire. S'il ne s'agit pas d'empêcher le développement agricole, économique ou démographique, il est davantage question d'éviter de dénaturer les lieux en intégrant une réflexion paysagère lors d'opération urbaines.

Enfin, de par sa nature et son patrimoine immatériel, cette entité est très fortement propice au développement du slow tourisme.

1.4.2. La géologie

La Thiérache est composée de plusieurs formations géologiques : le socle ardennais et le Lias vus dans les précédentes entités paysagères mais également du Crétacé. Cette couche présente des caractéristiques favorables à l'agriculture (phosphate de calcium). La roche dominante du Crétacé proprement dit est la craie, craie marneuse du Turonien et craie blanche du Sénonien.

1.4.3. Son patrimoine et son potentiel touristique

Les églises fortifiées, étroitement liées à l'histoire du territoire

La spécificité patrimoniale de la Thiérache repose sur l'importance des églises fortifiées du 17^e siècle et sur une architecture de qualité utilisant des pierres calcaires blanches (côté Porcien). Cette pierre locale confère en effet aux villages un caractère plus noble. Dans sa partie Nord-Est, la Thiérache dite « des Pothées » arbore une architecture traditionnelle en pierre jaune dite « de Dom ». Liart, village emblématique aux toitures en ardoise, accueille d'ailleurs la maison de la Thiérache dans un édifice ancien.



[Figure 6.28 Eglise fortifiée en pierre blanche de Liart](#) (auteur Marc Roussel)



[Figure 6.29 Entrée de village d'Aouste](#) (auteur Marc Roussel)



[Figure 6.30 Maison de la Thiérache à Liart](#) (source maisonthierache.fr)

Une présence transfrontalière favorisant le flux touristique

Situé à l'Ouest de la pittoresque Vallée de la Meuse, le Massif Ardennais ouvre son haut plateau sur le bocage et les collines de Thiérache, dans un écrin de forêts, marais, lacs et étangs. La présence du PNR et des offices sont favorables au développement d'offres touristiques de qualité et notamment de l'écotourisme ou du slow tourisme, particulièrement appropriés à cette entité. De plus, le Massif Ardennais est commun aux Ardennes belges ce qui offre un autre atout favorable à un flux touristique international. Une attractivité déjà bien implantée grâce à un site touristique de qualité et de renommé, celui du domaine de la Motte. À Signy-Le-Petit, le domaine s'est développé autour de l'étang de la Motte, propose diverses activités touristiques, des hébergements (camping 5 étoiles, location de chalet, location de Mobil-Home etc.) et des loisirs (espace aquatique, terrains de jeux etc.).

La Thiérache étant située à proximité de la commune de Chimay en Belgique, dans une grande clairière ouverte dans la forêt ardennaise, connue touristiquement pour l'Abbaye de Notre Dame de Scourmont.

Des enjeux spécifiques et des perspectives

Le patrimoine fortifié symbolisé par ses églises est un marqueur fort de la Thiérache. Leur valorisation favoriserait ainsi le maintien de l'identité architecturale de la Thiérache et participerait au développement touristique et économique du SCoT. Il en va de même pour les édifices identitaires, vernaculaires (église, mairie, école, lavoir, calvaire, ferme, maison...) et des séquences bâties des villages, dont une requalification des espaces publics participerait à leur mise en valeur urbaine. L'utilisation de la pierre calcaire blanche étant à l'évidence conseillée.

2. PATRIMOINE & CULTURE, VECTEUR D'IDENTITE DU TERRITOIRE

Le patrimoine architectural et urbain, dans toutes ses dimensions, est un élément fort du paysage qui singularise chaque commune du territoire. Il a un impact important dans le tissu bâti des villes et des villages, qu'il soit de dimension monumentale ou modeste, d'une grande singularité ou plutôt de caractère vernaculaire.

2.1. La grande richesse d'un patrimoine à la fois urbain et rural

La grande richesse du patrimoine des Ardennes du Nord reflète les périodes et événements historiques qui ont marqué ce territoire et reste intimement lié aux différentes phases de développement urbain. Il forge une identité au territoire conjuguant tradition et modernité et présente une typologie architecturale et urbaine d'une grande diversité.

Etroitement inséré entre les formes urbaines qui composent le tissu urbain, le patrimoine bâti architectural se décline en multiples facettes. Profondément imbriqué aux quatre entités paysagères des Ardennes du Nord, il marque et façonne l'identité singulière de ce territoire.

2.1.1. Un patrimoine historique d'envergure internationale centré sur les 2 villes majeures

Charleville-Mézières et Sedan réunissent un patrimoine architectural et unique de grande envergure et de renommée internationale, qui est étroitement lié à leur histoire et à leur fondement.

- **La place Ducale de Charleville**, bâtie entre 1606 et 1624 par l'architecte Clément Métezeau, frère de l'architecte de la place des Vosges de Paris, sous l'impulsion de Charles de Gonzague, neveu d'Henri IV et prince d'Arches, gouverneur de Champagne. Elle est constituée par le point de convergence de quatre rues, et encerclée par 27 pavillons obéissant à une même règle architecturale : quatre travées, prenant naissance à partir de quatre arcades, quatre fenêtres aux deux étages et quatre lucarnes de toit. Elle forme un écrin très homogène et régulier de façades ordonnancées, reposant sur une succession d'arcades, et coiffées par de grandes toitures en ardoise très élancées en pavillon. La place, presque symétrique, forme un rectangle de 127 mètres de long sur 90 mètres de large à l'aspect très minéral. En partie piétonnisée et pavée, elle est marquée en son centre par une fontaine.
- **Le château fort de Sedan**, situé sur un promontoire en bordure de la Meuse, est construit en plusieurs étapes à partir de 1424 à l'origine par Evrard Marck sur le prieuré Saint-Martin. Puis il est grandi et renforcé, comptant des murs de 7 mètres d'épaisseur, et de 27 mètres pour le plus épais. Sedan demeure une principauté entre 1549 et 1642 comprenant 21 villages, située à un endroit stratégique entre le royaume de France et l'empire germanique. Le château ne cesse de se perfectionner au fil des siècles suivant les progrès de l'artillerie : plateforme, porte, magasin Fabert... Vauban y fait notamment construire en 1699 la porte des Princes. Il constitue le plus grand château fort d'Europe, s'étendant sur 35 000 m² de superficie.



Figure 6.31 place Ducale de Charleville-Mézières (auteur Gilles Boisset)



Figure 6.32 Château de Sedan (source tourisme-sedan.fr)

D'envergure internationale, ces deux ensembles monumentaux marquent le territoire de leur empreinte grâce à l'importance de leur valeur symbolique dans l'histoire de France et du territoire, mais aussi par leur qualité architecturale et urbaine remarquable.

2.1.2. Un patrimoine industriel encore peu exploité

Le patrimoine industriel du territoire est étroitement imbriqué au développement et à l'évolution de l'activité économique industrielle (textile, métallurgique et agro-alimentaire) qui caractérisent le 19^e siècle. Il se présente sous des formes très variées : ancien moulin, usine, forge, manufacture de draps, imprimerie, usine à gaz, fonderie, ardoisière, malterie-brasserie, abattoir, tannerie, filature, fonderie, minoterie, tissage, entrepôt commercial, teinturerie, haut-fourneau, dépôt SNCF....

Ces typologies d'édifices industriels de production et de stockage sont parfois associées à des ensembles urbains de caractère paysager, regroupant des équipements (chapelle, salle commune...) et de l'habitat ouvrier ainsi que le logement patronal. Ces cités-ouvrières naissent à partir d'une composition architecturale et urbaine cohérente. Elles regroupent l'ensemble des logements des ouvriers sous forme de maisons homogènes en bande ou de maisons jumelées à l'architecture soignée, parfois modeste, en associant des matériaux diversifiés (brique, enduit, pierre...) : cité-jardin Faure de de Revin avec une forte présence de jardins et de végétation, et les cités ouvrières dite HLM du Chamois, du Pieds-Selles à Fumay, cités ouvrières Saint-Brice et de la Grosse Fosse à Rimogne, la cité Biard à Revin... Ces ensembles font partie intégrante du patrimoine : caractérisés par une valeur sociale et architecturale souvent peu reconnue, ils définissent pourtant une part de l'identité des Ardennes. Ce patrimoine est parfois en déshérence faute d'activités, et peut disparaître faute de projet et de financement.

Généralement situé le long des cours d'eau principaux, le patrimoine industriel bénéficie d'une bonne répartition sur l'ensemble du territoire avec des pôles majeurs à Charleville-Mézières, Sedan, Givet, Fumay et Monthermé. Ils ont aussi l'avantage de se situer à proximité des châteaux, renforçant la dimension patrimoniale des communes concernées.



Figure 6.33 Cité-jardin Faure avec ses maisons jumelées de Revin (auteur Adri08)

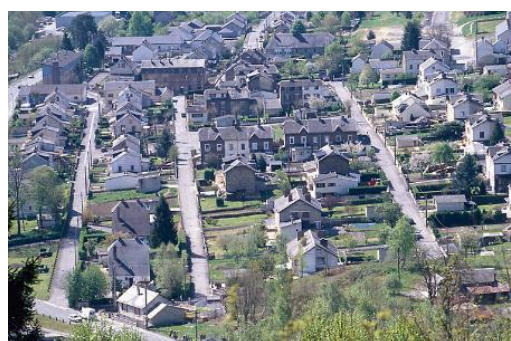


Figure 6.34 Cité ouvrière du Pied-Selles à Fumay (source patrimoine-de-France.com)

2.1.3. Un patrimoine exceptionnel de châteaux et de maisons fortes

Les châteaux sont en nombre conséquent sur le territoire. Ils ont été construits lors des grandes périodes historiques au cours du Moyen-âge, de la Renaissance, du 19^e siècle et présentent des caractéristiques formelles et architecturales multiples associant des couleurs et matériaux variés en pierre et brique : château ferme en longueur, chartreuse avec écurie, château fortifié compact ponctué de tourelles et percé de fines ouvertures, château de caractère noble aux toitures élancées en ardoise avec plusieurs ailes bâties, maison bourgeoise de caractère au cœur d'un jardin ceinturé par une belle clôture...

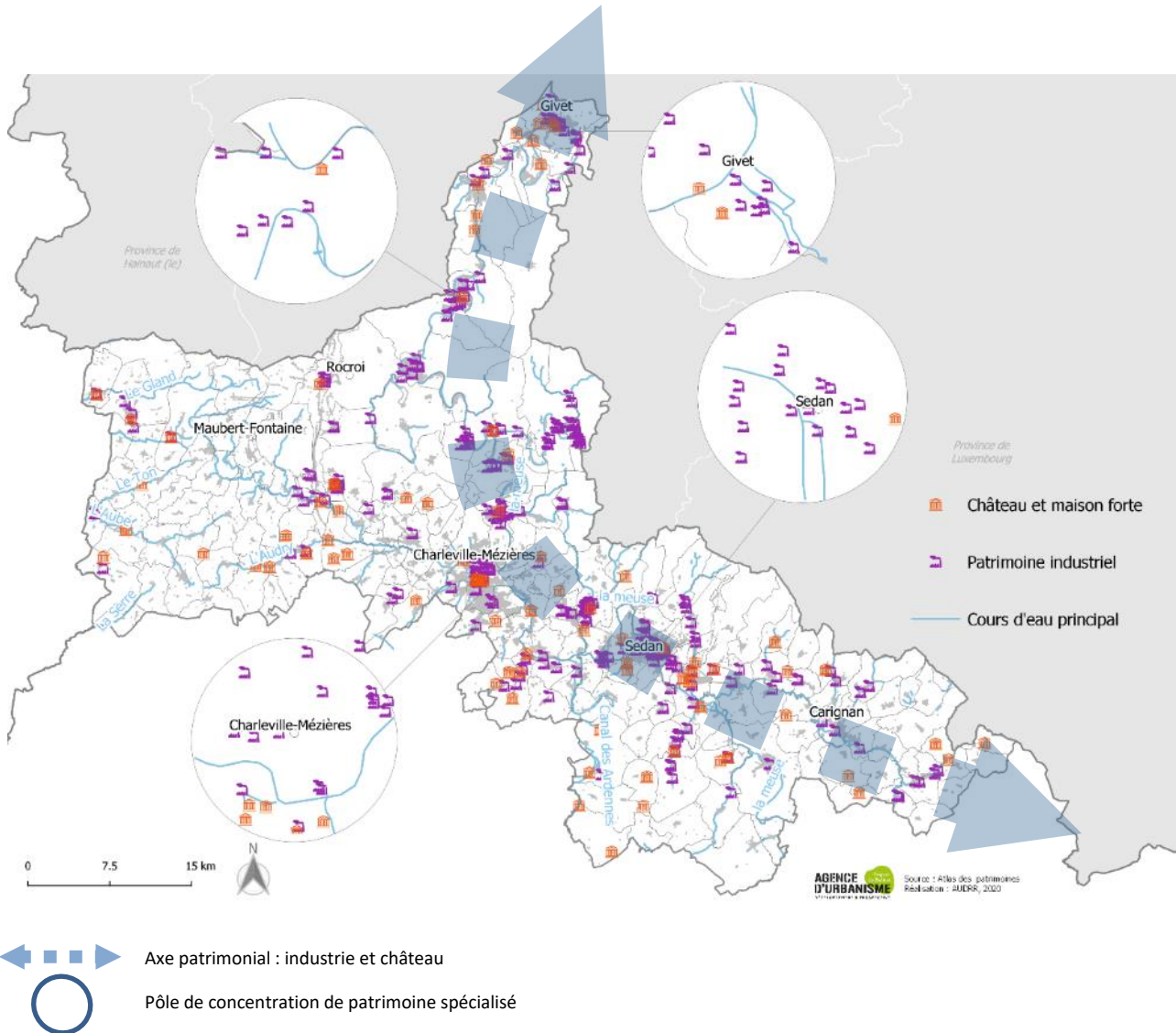


Figure 6.35 Château de Hierges (auteur Adri08)



Figure 6.36 Château de Fumay (source patrimoine-de-France.com/auteur Lomyre)

Figure 6.37 Patrimoine industriel et de châteaux en 2020



Situés aussi bien en milieu urbain que rural, les châteaux bénéficient d'une répartition équilibrée sur le territoire. Ils forment un axe Nord/sud entre la pointe boisée de Givet jusque Carignan. La partie sud est très densément fournie : les châteaux sont implantés dans le long couloir de la vallée de la dépression pré-ardennaise et les cours d'eau ainsi que sur la pointe Nord. Certains secteurs constituent des pôles de concentration de patrimoine, associant château et patrimoine industriel comme Charleville-Mézières, Sedan, Givet.

2.1.4. Le patrimoine religieux de forme très variée et les églises fortifiées

Le patrimoine religieux arbore des formes diversifiées avec des dimensions plus ou moins remarquables : les églises emblématiques fortement liées à l'histoire, telle que l'église Sainte-Onésime de Donchery et les églises de village ponctuant le cœur de chaque commune rurale. Ce patrimoine, en nombre considérable, se présente sous plusieurs échelles bâties, parmi l'abbatiale, la collégiale, l'abbaye, le monastère, le couvent, la synagogue, les petites églises et chapelles rurales. Elles constituent le point de repère principal dans le village, un édifice structurant dans la composition du tissu bâti. Elle participe principalement à l'identité urbaine et paysagère du village avec sa dimension très symbolique et sa situation urbaine stratégique.

L'une des singularités architecturales du territoire repose sur les églises fortifiées, principalement situées dans de la Thiérache ardennaise. Elles sont généralement flanquées de tours, percées de meurtrières. Ces églises ont été reconstruites au 17^e siècle sur un mode défensif, après les destructions suite aux guerres fréquentes aux cours du 16^e et 17^e de cette région. Les habitants s'y réfugient lors des invasions.



Figure 6.38 *Abbatiale de Mouzon* (source notrebellefrance.com)



Figure 6.39 *Église fortifiée Saint-Etienne de Fligny*, (@Juventino)

2.1.5. Un patrimoine militaire et mémoriel de dimension majeure

Entre édifices militaires, fortifications et sites mémoriels, ce territoire, marqué par les guerres, a préservé un nombre très important de traces militaires évoquant ce passé. Ces témoignages revêtent un caractère majeur pour l'histoire de France et du territoire. Ils forgent une partie de son identité.

Ce patrimoine militaire emprunte des formes très diversifiées, notamment à travers les fortifications plus ou moins en ruine avec des courtines, portes, bastions, casemates, des anciens fossés, bunkers, forts, manèges militaires, plateforme, donjons, tours... notamment à Mézières, Carignan, Rocroi, Givet, la Ferté-sur-Chiers...

Le patrimoine mémoriel se caractérise aussi par des échelles distinctes avec des monuments aux morts érigés par une statue, une stèle, présents dans chaque village, et des cimetières militaires français, allemands, des ossuaires de dimensions variées.

Le château de Sedan constitue l'exemple le plus symbolique et remarquable de ce patrimoine militaire conservé dans sa globalité, restauré et reconverti, en lien avec l'intégration d'un équipement culturel et touristique. Le monument commémoratif le plus emblématique est représenté par la porte allemande du cimetière Saint-Charles à Sedan de 1915, à l'architecture stylisée influencée par l'Art Déco en béton armé et restaurée en 2018 (en cours d'inscription à l'UNESCO).



[Figure 6.40 Monument allemand cimetière Saint Charles à Sedan \(source Charleville-sedan-tourisme.fr\)](#)



[Figure 6.41 Fort de Charlemont à Givet \(source Pinterest.fr\)](#)

2.1.6. Un patrimoine rural et vernaculaire, lié à l'identité et à l'histoire des villages

Le patrimoine rural vernaculaire comprend les éléments bâtis anciens de qualité, liés à l'identité et à l'histoire des villages, qui utilisent des matériaux locaux et des techniques traditionnelles. Sa présence conforte le sentiment d'appartenance des habitants à leur village et à leur territoire. Son caractère symbolique est très fort, qu'il soit de petite ou de grande dimension : petite chapelle, croix de cimetière, croix de chemin, calvaire, statue, mur de soutènement, lavoir, édicule, fontaine, dolmen, borne, galerie, petite maison de personnage célèbre, ferme ardennaise, passerelle...

D'origine ancienne, le patrimoine vernaculaire fait partie intégrante du paysage, malgré parfois son manque de visibilité. Néanmoins, il fait parfois l'objet d'un traitement singulier, d'une valorisation pour renforcer son impact et démontrer sa valeur.



[Figure 6.42 Dolmen de la Ganguille, allée couverte de Giraumont \(source tourisme-valleeeetplateaudardenne.com\)](#)



[Figure 6.43 Croix de Hierges \(auteur Adri08 /source monumentum.fr\)](#)



[Figure 6.44 Lavoir de Saint-Aignan \(auteur Francis Neuvens /source monumentum.fr\)](#)

2.1.7. La présence d'un patrimoine moderne tourné vers l'avenir

Le patrimoine moderne, lié au XXe siècle, se situe **essentiellement dans la ville centre à Charleville-Mézières, Sedan, et dans le bourg-centre de Revin.** Il peut toutefois être également attaché à un village comme Stonne, Warcq et Villy. Il utilise un vocabulaire architectural plus moderne en lien avec son époque de construction, en opposition à l'architecture classique des édifices historiques. Il utilise une grande diversité de matériaux, une colorimétrie recherchée avec des détails traités de manière plus simplifiée et stylisée en béton, pierre, aluminium, brique, enduit, ardoise, tuile mécanique...

Il représente des édifices institutionnels et des équipements de styles architecturaux Art Déco (bain-douche, mairie), régionaliste et moderne (lycée, palais de Justice), fortement utilisés au cours du XXe siècle : mairie, école, lavoir, bain-douche, lycée, palais de justice, bâtiment EDF, cimetière, ouvrage d'art, église, petit ouvrage militaire...

Cette architecture moderne, représentant des édifices symboliques importants liés à la vie publique, dialogue avec le tissu bâti ancien dans lequel elle s'inscrit.



Figure 6.45 Palais de Justice de Charleville-Mézières de 1965 (source cours-appel.justice.fr)



Figure 6.46 Église Saint-Paul de Warcq (auteur Yann Sciardis)

2.1.8. Le patrimoine naturel et les jardins remarquables en ville

Le patrimoine naturel arbore des composantes différentes et variées, constituant un véritable **atout en termes de paysage et de cadre de vie**. En ville, il peut être un jardin ou un monument, associé à un élément naturel.

Il se présente soit comme des points de vue avec un panorama dégagé sur une vallée, notamment la Meuse ou la Semoy aux lignes méandreuses, soit comme un espace forestier avec des particularités naturelles en relief, telle une masse rocheuse culminante (la roche aux Corpias) ou un élément architectural singulier comme une chapelle (site de Donchery à la croix Piot), les vestiges d'un ensemble, tel les ruines du camp militaire retranché du Mont d'Haur à Givet. La nature, l'architecture, y compris les œuvres d'art comme la statue des quatre frères Aymon, imbriquées y dialoguent entre elles. En ville, la nature et la végétation y sont bien maîtrisées à l'image du square Mialaret à Charleville-Mézières.

Ces sites naturels, qui préservent la faune et la flore dans un espace en relief, sont d'une rare qualité remarquable. Ils ont chacun un caractère unique, exceptionnel parfois lié à l'histoire, qui définit une identité territoriale multiple, difficile à appréhender dans sa globalité.



Figure 6.47 Rocher de l'Hermitage à Bogny-sur-Meuse (source vidéo de Olivier Richet)



Figure 6.48 Les dames de Meuse à Laifour (source mondelegendaire.com / auteur Adri08)



Figure 6.49 Camp retranché d'Haur à Givet (source flickr.com / auteur ranulf 1214)



Figure 6.50 La Roche aux Corpias (auteur Clara CCzarny)

2.1.9. Un patrimoine fluvial important

La Meuse traverse le territoire du Nord au Sud-est en reliant les bourgs-centre de Givet, Fumay, Revin et Mouzon aux 2 villes principales. Cet axe fluvial constitue l'épine dorsale bleue des Ardennes Nord, qui est renforcée par le canal de l'Est au tracé en partie similaire jusque Pargny-sur-Meuse.

La principale vallée de la Meuse offre une vallée aux paysages variés, avec de nombreux points de vue, des espaces forestiers vallonnés et en relief. **Elle est traversée par des ouvrages d'art et des ponts caractéristiques qui ponctuent le grand paysage**, comme le pont de chemin de fer à Laifour. De nombreuses autres vallées, de plus petites échelles, jalonnent le territoire comme celles de la Semois-Semoy, de la Lesse...

Le canal de l'Est avec ses écluses, accompagnées de maisons éclusières qui le ponctuent, ses haltes fluviales ou port de plaisance, offre également un patrimoine fluvial, maîtrisé et canalisé par l'homme. Construit entre 1874 et 1882, il relie les villes de Givet, Chooz, Ham-sur-Meuse, Aubrives, Vireux-Wallerand, Montigny-sur-Meuse, Haybes, Fumay, Revin, Monthermé, Bogny-sur-Meuse, Nouzonville, Charleville-Mézières, Nouvion-sur-Meuse, Donchery, Sedan, Remilly-Aillicourt et Mouzon. Il présente deux tunnels à Ham-sur-Meuse et à Revin, deux tronçons singuliers.

Ce patrimoine fluvial, ancré dans le paysage, permet de faire le lien vers le patrimoine naturel. Généralement situé à proximité des villes et des villages, il constitue un relais vers les édifices patrimoniaux historiques, situés et imbriqués dans le tissu des centres anciens.

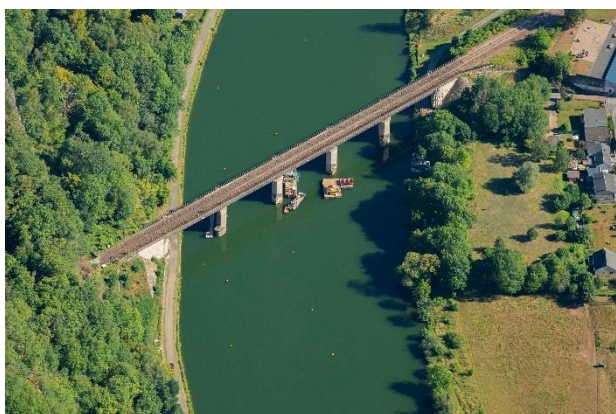


Figure 6.51 Pont de chemin de fer à Laifour sur la Meuse (auteur AUDRR)



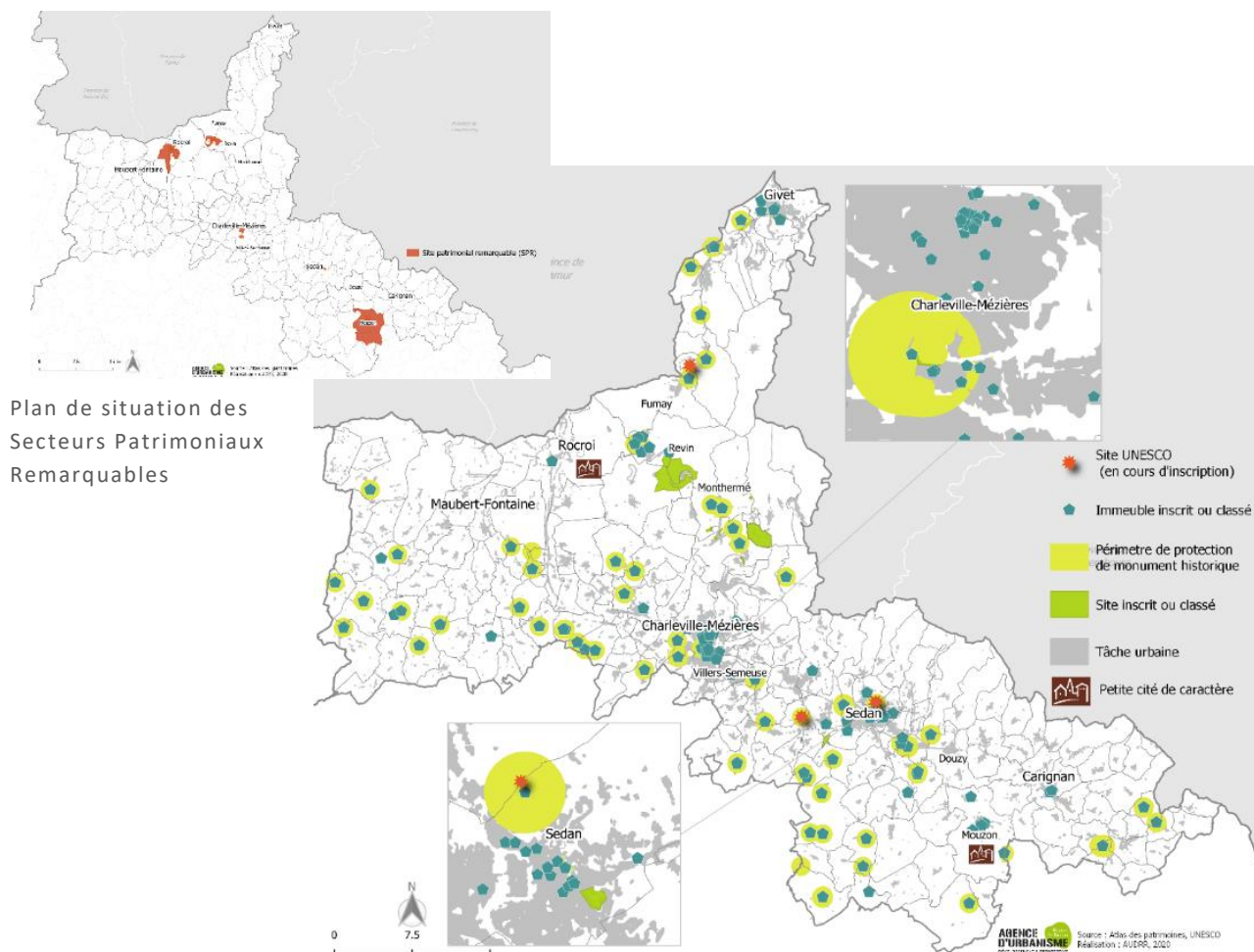
Figure 6.52 Ecluse de Donchery (auteur Jean-Michel Benoit)

Le territoire des Ardennes du Nord, est riche en patrimoine naturel et en édifices patrimoniaux, associant diversité des usages, de multiples valeurs symboliques, variété des styles architecturaux et des matériaux... Ce patrimoine mobilise des échelles bâties différentes pour se définir une identité plurielle en combinant à la fois modernité et historicité.

2.2. Le patrimoine protégé ou labellisé : un patrimoine reconnu et bien réparti sur le territoire

De nombreux sites et édifices historiques des Ardennes du Nord sont protégés ou labellisés à travers plusieurs outils de gestion, proposant des protections graduelles et adaptées aux situations urbaines et à leurs usages.

Figure 6.53 Patrimoine classé et inscrit en 2023



Un large éventail d'édifices et de sites protégés

Le patrimoine bâti est géré par une large palette de protections et de labels, outils de reconnaissance, qui ont une forte visibilité. Ils permettent ainsi d'accroître la connaissance et la compréhension de ce patrimoine mis en contexte avec son histoire et sa situation urbaine. Ces outils jouent également un rôle dans leur préservation et protection, tout en assurant leurs inscriptions et leurs évolutions possibles dans le temps avec l'intégration de nouvelles fonctions.

Le patrimoine bâti et naturel protégé se décline ainsi :

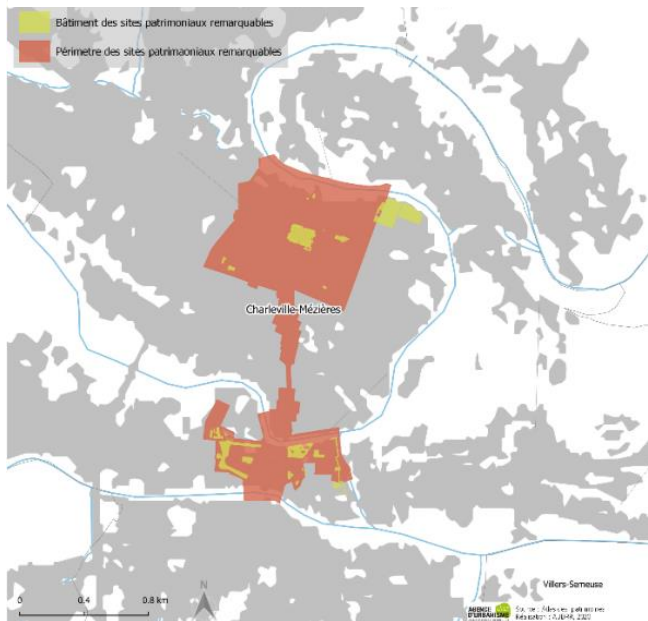
- **Cinq sites patrimoniaux remarquables** présents dans les villes principales et les petites villes moyennes avec une étendue plus ou moins importante des secteurs à Charleville-Mézières, Sedan, Revin, Mouzon et Rocroi, qui sont gérés suivant un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ou un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).
- **156 édifices classés ou inscrits** à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, cette protection étant souvent accompagnée par un périmètre de protection de monuments historiques, qui gère les abords de l'édifice.
- **2 villes labels « Villes d'Art et d'Histoire »** à Charleville-Mézières et à Sedan, pour faire vivre et communiquer autour du patrimoine et de son histoire grâce à l'action d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.
- **2 labels « Petite cité de caractère »** à Mouzon et à Rocroi.
- **19 édifices labellisés Patrimoine du XXe siècle**, réunis à Charleville-Mézières, Sedan, Stonne, Warcq, Villy, Vrigne-Meuse, Revin et à la Ferté-sur-Chiers, offrant une typologie variée de bâtiments réalisés au cours du XXe siècle (hôtel de ville, ouvrage d'art, cimetière militaire, église, lycée, école, cité-jardin, immeuble et maison...).
- **1 maison label « Maison des Illustres »** pour celle d'Arthur Rimbaud située à Charleville-Mézières.

- **Trois sites funéraires et mémoriels** de la 1ère guerre mondiale du front Ouest, qui sont en cours d'inscription à l'Unesco à Haybes (monument des Fusillés, Tombes des fusillés), à Vrigne-Meuse (Carré des morts du 11 novembre 1918, Monument pour la 163e DI), et à Sedan (Monument allemand du cimetière saint-Charles).
- **6 sites classés et 15 sites inscrits**, formant des espaces singularisés par un patrimoine naturel exceptionnel, présents essentiellement sur la pointe nord boisée et le long de la vallée de la Meuse.

2.3. Les sites de patrimoine remarquable : une protection du patrimoine architectural et urbain

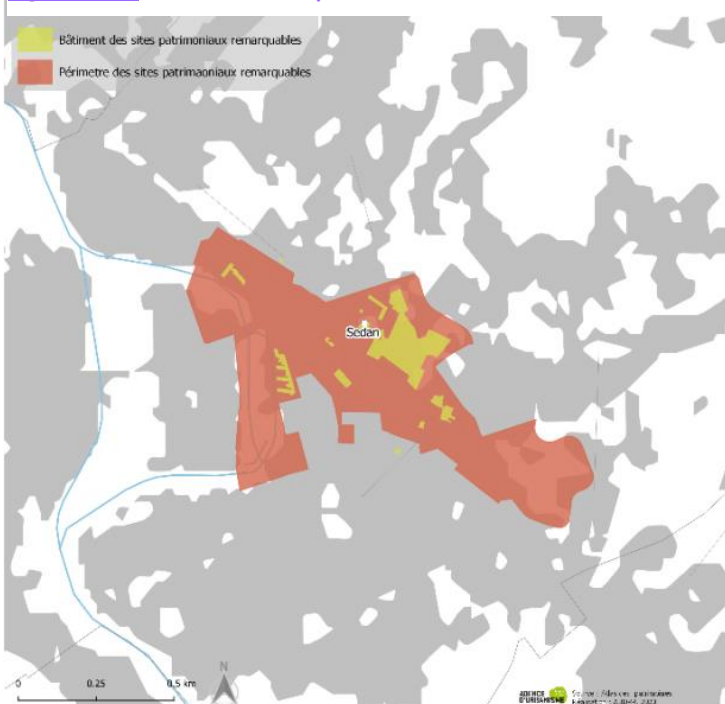
Cette protection permet d'unir des espaces de valeur patrimoniale au sein d'un ensemble urbain cohérent. Synonyme de reconnaissance du patrimoine historique et ancien, cette protection est utilisée pour les cinq villes et centre-bourgs du territoire, leur conférant un statut patrimonial élevé.

Figure 6.54 Périmètres de protection SPR – Charleville-Mézières



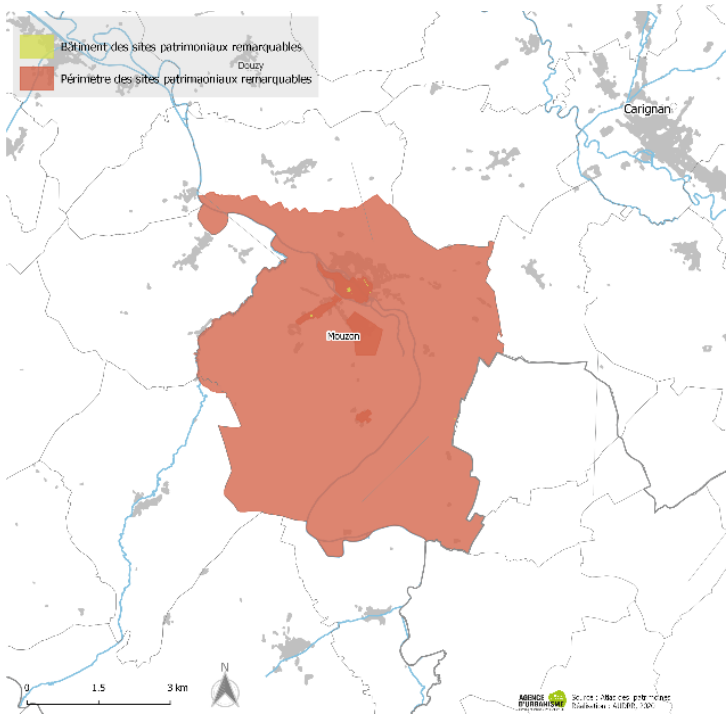
Charleville-Mézières, réunion des deux villes en 1966, est caractérisée par deux centres. Située sur la rive Droite de la Meuse, Mézières est encerclée par sa citadelle et ses fortifications modernisées, caractérisées par la tour Millard avec ses meurtrières, la tour du mess des lieutenants, la tour du Roy, la porte neuve, la porte de bourgogne et la tour Cauchiette. Charleville est créée en 1606 par Charles de Gonzague pour en faire la capitale de la nouvelle principauté souveraine d'Arches en rive gauche de la Meuse. La cité neuve, marquée en son centre par la place Ducale, s'élève selon un plan en damier avec une architecture en briques rouges, en pierres de taille ocre et en ardoises bleues. Le périmètre SPR relie les deux centres anciens des de Charleville et de Mézières, séparés par la Meuse.

Figure 6.55 Périmètres de protection SPR – Sedan



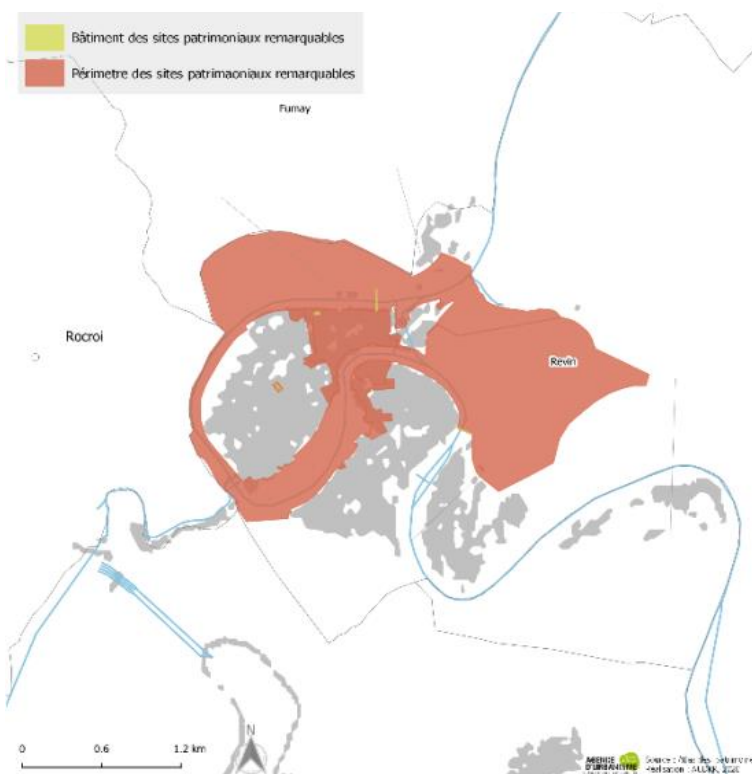
Sedan, ville princière et protestante jusqu'en 1642, est traversée par 4 cours d'eau et le fleuve de la Meuse écoulant ses eaux dans un méandre. Le château s'élève sur un éperon rocheux au bord de la forêt. Au 17^e siècle, de grands architectes, comme Salomon de Brosse, réalisent de beaux édifices à l'architecture classique comme l'hôtel de ville, le palais des princes. L'industrie textile se développe à travers de grandes manufactures de draps en s'appuyant sur la Meuse. Transformée au 19^e siècle, Sedan se transforme avec la démolition des remparts et la création d'un nouveau centre de d'hôtels particuliers. Le périmètre SPR s'étend sur le centre de la ville.

Figure 6.56 Périmètres de protection SPR – Mouzon



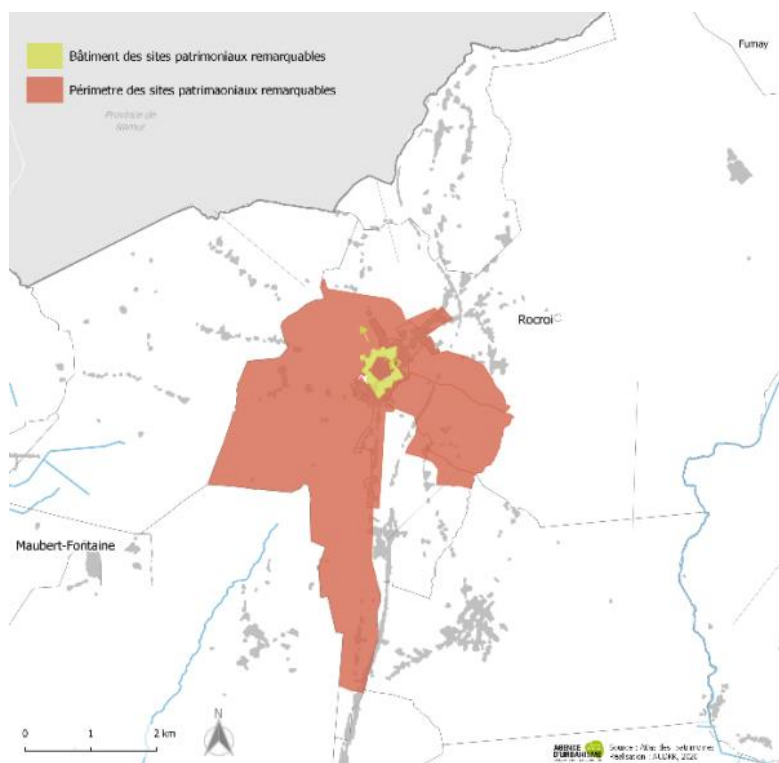
Mouzon se dote en 971 d'une nouvelle abbaye avec des terres, des églises et des reliques après l'installation de moines bénédictins par l'archevêque de Reims. L'église abbatiale est d'une grande homogénéité architecturale de style gothique premier au 12^e siècle. Elle est restaurée au 19^e siècle par Boeswillwald, selon les principes de Viollet-le-Duc. Puis, Mouzon est marquée par un développement industriel majeur avec des industries métallurgiques, textiles et des brasseries implantées le long de la Meuse. Le périmètre du SPR s'étend sur l'ensemble de la superficie de la commune.

Figure 6.57 Périmètres de protection SPR – Revin



Revin, nichée entre les méandres de la Meuse et la forêt des Ardennes, est caractérisée par un tissu bâti ancien, composé de maisons à pans de bois. Dès le 18^e siècle, elle est marquée par un développement industriel important, lié à sa situation géographique frontalière et à son réseau déployé de voies ferrées et fluviales. Le périmètre SPR s'étend sur le centre de Revin, la cité-jardin Faure, en intégrant le méandre de la Meuse et la partie naturelle au Nord et à l'Est de la ville.

Figure 6.58 Périmètres de protection SPR – Rocroi



Rocroi, située en limite de la frontière belge, est caractérisée par ses fortifications en forme d'étoile datant du 16^e siècle, dessinées par Marini sous François 1^{er}, en référence à l'architecture italienne militaire de Palmanova. Ses fortifications sont remaniées et développées par Vauban, maréchal sous Louis XIV entre 1673 et 1706. Le périmètre du SPR s'étend au-delà de la ville.

Les Ardennes Nord concentrent une part importante des Monuments historiques classés et inscrits du département. Ces protections et reconnaissances concernent des édifices historiques et emblématiques du pouvoir religieux et politique, présents essentiellement dans les villes et les centre-bourgs. Ils délaissent la reconnaissance du patrimoine vernaculaire, identitaire et les édifices liés à l'activité industrielle en milieu rural, qui subissent des dégradations liées à leur manque d'usage.

2.4. Lancement de la démarche de candidature à l'inscription au patrimoine mondial du patrimoine fortifié nord-ardennais

Le territoire du Scot Nord-ardennais est riche d'un patrimoine singulier propre à sa situation géographique transfrontalière et à son histoire. Le patrimoine fortifié y est présent en grand nombre et assez bien réparti sur l'ensemble des communes.

La réalisation de l'inventaire et de l'atlas

Il confère une identité commune patrimoniale et territoriale, partagée. Des édifices ou des vestiges de fortifications sont définis par une typologie particulière, qui permet d'appréhender dans son ensemble la richesse de ce patrimoine à protéger.

Cette spécificité patrimoniale est référencée au sein d'un inventaire illustré qui présente une description détaillée de ce patrimoine en 14 typologies, géolocalisée. Un atlas illustré de cartographies et de photos, associés à une analyse de la typologie et à des descriptions par site, constitue un état des lieux de ce patrimoine : adresse, description, élément fortifié, commanditaire, fonction originelle, date, maître d'œuvre, propriétaire actuel, fonction récente, état de conservation, description architecturale et historique.

Figure 6.59 Extrait du Tableau de l'inventaire du patrimoine fortifié, basé sur le résultat du questionnaire des communes (AUDRR 2023)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
France_epci_co mune_2017_n om_comple	Commune	Code postal	Nom du bien	Adresse précise	Type de fort, fort, château vestiges château rempart/fortification fossé, butte, église fortifiée, maison forte, Abbaye, Maison forte 20e, vestige,	Éléments fortifiés	Fonction d'origine	Commun d'origine	Type de protection (Bati, SMH, Label, inventaire)	Date de construction partie la plus ancienne)	Architecte de la construction	Propriétaire actuel	État actuel du tour	Fonction actuelle	Histoire	Illustrations	Observat				
CC des Potez du Luxembourg	AULFANCE	08370	Château de Aulfance	Rue du Château, chemin de la Hoché (parcelle DC1189)	Vestiges château	«Un portail en Renaissance orné d'armoiries, carné d'une flèche. «Des mâchicotes de Trou et de douves, des souterrains et salles souterraines, dallage, vestige de la chapelle du 2e siècle. «Un chemin. «Les vestiges en moçon caicore à châtrage en pierre de ralle, de la stature, bâtes en 1850, ascendant de part et d'autre la logement paroniel érigé en 1804. Le bâtiment antérieur est homogène, précédé d'une terrasse	Douve, tour rond, souterrain	Famille de Custine (1204)	1467 (famille de Custine) Reconstruction du château sur ruine). Début 17e siècle		Privé (M. Van Reybroeck)	de 16e siècle dégadé es car tour, démantel des pour loger habit	Corps de loger habit	Le château date du XVIIe siècle, quand la famille de Custine vint s'y établir à cet endroit. Théodore de Custine de Méz meurt en émigration, en 1793 à Barrberg en Allemagne. Le château devenit bien national et est vendu à des français. L'abbé menant acquies le seigneur d'Arcourt en 1841. Le château passa au XVIIIe siècle à Pénélope du Val puis à son gendre Bergerheuse qui l'a fait bâtir un nouveau corps de bâtiment en 1804. En 1840, son gendre Edmond							
CC des Potez du Luxembourg CC Ardennes Thérache	AUTRECOURT-ET-PO THEOACHE	08220	Le château d'Autrecourt	70 rue Grand Rue (vers le 68 49 36 d'Autrecourt 48° Nord, 5° 01' 50" Est	Château Renaissance		Douve	Habitation		1804, 1840		Privé	Bon état, travaux de toiture (réalisés)	Habitation (ancien habitat)							
CA Ardennes Métropole CA Ardennes Métropole	LES AYVELLES	08000	les communs du château des Ayvelles	Châlardy, 1 impasse du Château	Dépendances de château fortifié	le château qui fut rasé à la révolution et élevé sur la zone des Potez Ayvelles en direction de Châlardy. Le long bâtiment en deux parties qui	épaisseur des murs, fenêtres en hauteur, meuntries	Communs, douches	Robert Blondequin ?		17e siècle	Privés	Bon état	Habitatons	1507 on voit apparaitre AVELLE LA GRANDE et AVELLE LA PETITE 1345, Robert Blondequin tient la ville de petite AVELLE pour LOUIS 1er, comte						
CA Ardennes Métropole	BALAN			43, 45 rue Châlardy, 1 impasse du Château																	
CA Ardennes Métropole	BALAVES-ET-BUTZ																				
CA Ardennes Métropole	BAZELLES	09140	Château de Turenne	Le Piquet, 3 rue d'en face (en face du 16)	Château-ferme fortifié	le plus remarquable, dans les éléments subsistants, est la pavillon d'entrée, avec son arcade chauxière prise dans la feuille d'un ancien pont-levis, et entouré de deux pilastres sculptés. Le tout est surmonté d'un entablement, encadrant un tableau de pierre nu, et inséré dans un horizon bas. Une Rubbout-en-Lamécourt, dans le département français des Ardennes, à proximité de la ferme de Lamécourt. Les douve de ce bâtiment, et les élargis aux alentours, sont alimentés par un ruisseau, le Rûle, un affluent de la Chiers. Le château est entouré de plans d'eau et d'un parc, en dessous de pentes forestière à la sortie est de Villers-Cemay, A50 mètres de là, se trouve un barrage de route composé de deux triangles en béton dans lequel s'encastrent des rails	Porte fortifié, ancien mur d'enceinte avec poste de tir, douves magnétées	Habitation, Défense	Prince de Sedan, Henri de La Tour d'Auvergne duc de Boulton (à 1570)	Porte fortifiée 1570 (M. 1808) 1750 tourures du château (cours) principal et allée latérale)	Rib. Début 17e siècle (1600)	Privé - Lepage Jean- Christophe	Bon état	Habitation	par le Prince de Sedan, Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Boulton, vicomte de Turennes, qui y avait envoyé son second fils né en 1611, le lunaire Maschou Turenne, de 1611 à 1618. Endommagé pendant la guerre franco- allemande de 1870 puis pendant la Première Guerre mondiale, il a été en Principauté de Sedan et l'empire du château de Lamécourt. Le Gouverneur de Neuf à la tête des troupes de Charlotte de la March, alors âgée de 13 ans, libéra Mary et Douze le 13 avril 1658. En						
CA Ardennes Métropole	BAZELLES	09140	Château de Lamécourt	Lamécourt Route forestière de la Tange aux Bouches de la Griemouille	Château fort																
CA Ardennes Métropole CC des Potez du Luxembourg	BEAUMONT-EN-ARGONNE	09140	Maison forte 20e	5, 04, 2702	Maison forte 20e																

Les typologies présentées sont d'une grande diversité, tant du point de vue des fonctions, des usages, des matériaux, des dates époques de construction que de l'architecture, de l'échelle et de leurs dimensions :

- Eglise fortifiée
- Ferme fortifiée
- Maison forte
- Château fort
- Château Renaissance, classique
- Château abbaye
- Vestiges de châteaux forts
- Fort
- Butte/fossé
- Camp fortifié
- Fortification/remparts
- Tour/Maison forte en hauteur
- Maison forte XXème siècle
- Blockhaus XXème siècle.



Figure 6.60 Église Saint-Martin à Rumigny (auteur Havang(nl))



Figure 6.61 Maison forte d'Hardoncelle à Remilly-les-Pothées (auteur Szeder László)



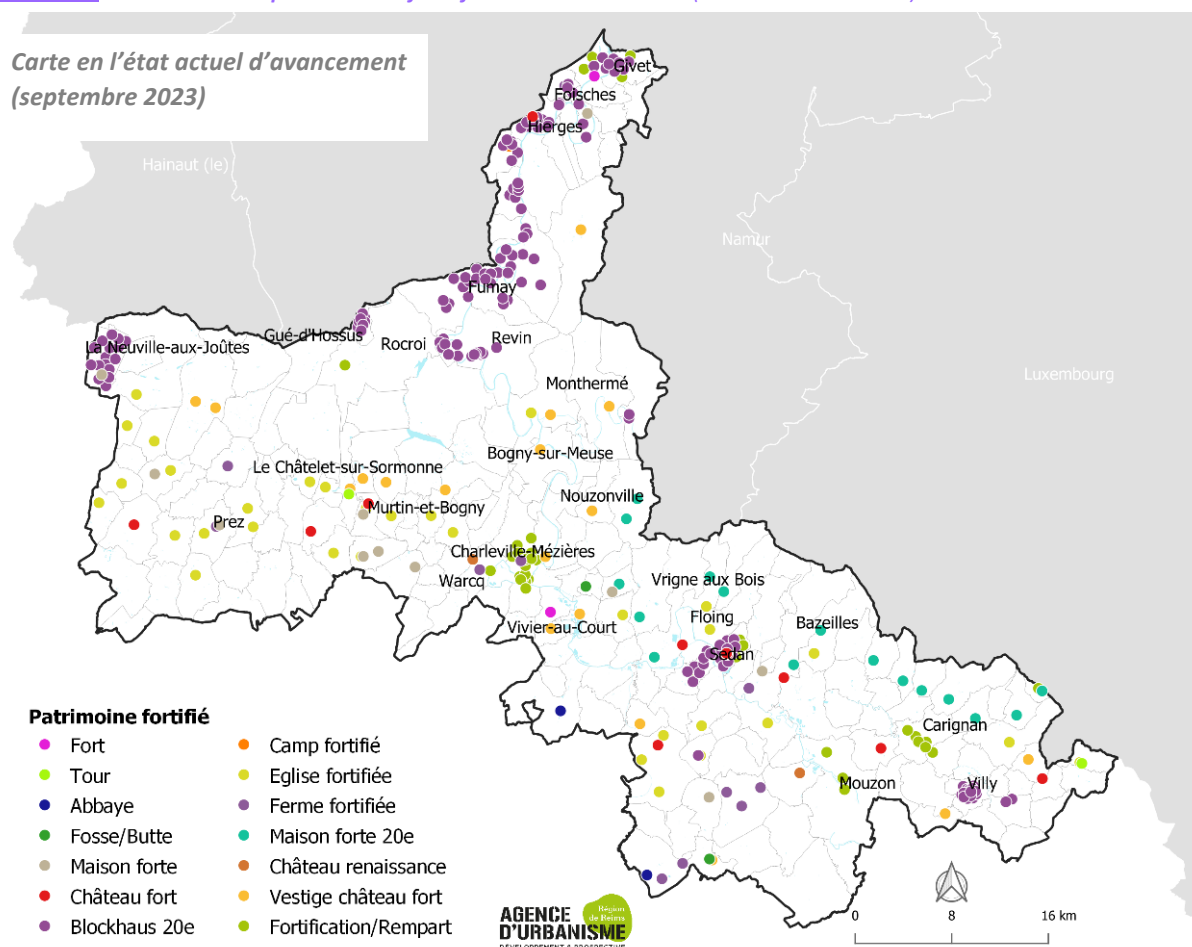
Figure 6.62 Vestige du château de Lumes (auteur Adri08)

L'atlas présente une fresque chronologique des différents systèmes de fortifications de l'architecture domestique, publique et militaire de l'époque antique jusqu'au milieu du XXème siècle.

Vers une démarche de candidature au patrimoine mondial

L'atlas constitue le support de réflexion qui permettra d'analyser une dizaine de sites sélectionnés pouvant révéler potentiellement une valeur patrimoniale universelle selon 3 critères. Il est le préalable à toute démarche visant à mener une candidature de ce patrimoine fortifié devant l'Unesco.

Figure 6.63 Inventaire du patrimoine fortifié Nord Ardennais (mars 2023 AUDRR)



Les étapes de du dossier de candidature sont nombreuses et longues, elles nécessitent l'adhésion des habitants et le soutien des acteurs locaux sur une longue période de 8 à 10 ans d'élaboration. Cette reconnaissance mondiale aboutirait à l'inscription à l'Unesco du bien. Ce patrimoine fortifié pourrait également être mieux protégé et mis en valeur par d'autres labels et outils de gestion (monuments historiques, inscription à l'inventaire supplémentaire, secteur de patrimoine remarquable, architecture contemporaine remarquable, inscription au PLU...).